

PREMIERE DEMANDE ETUDIANT ALGERIEN

Demande à effectuer dès votre arrivée en France sur le site anef :
<https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/>

Merci de préparer et scanner les documents ci-dessous avant de commencer la procédure en ligne.

Les documents doivent être en français ou traduits par un traducteur assermenté auprès des tribunaux français.

- Passeport en cours de validité (page d'identité + toutes les pages écrites, tamponnées ou avec un visa)
- Visa étudiant – titre de séjour à solliciter
- Acte de naissance de l'intéressé(e) avec filiation
- E-photos, format permis de conduire
- Justificatifs de domicile :
 - > Vous êtes en résidence universitaire : attestation de résidence récente
 - > Vous êtes locataire (location) : contrat de bail + facture d'électricité, de gaz, d'eau ou internet de moins de 6 mois.
Tout est inclus dans votre bail ? Fournissez le contrat de bail + une attestation récente de votre assurance habitation
 - > Vous êtes propriétaire: acte de propriété ou impôts fonciers + facture d'électricité, de gaz, d'eau ou de téléphone fixe de moins de 6 mois
 - > Vous êtes hébergé par une personne privée : attestation d'hébergement datée & signée + copie de la pièce d'identité valide de l'hébergeant + contrat de bail ou acte de propriété ou impôts fonciers + facture d'électricité, de gaz, d'eau ou de téléphone fixe de moins de 6 mois de l'hébergeant
 - > Vous vivez à l'hôtel: attestation de l'hôtelier de moins de 6 mois + facture du dernier mois
- Inscription produite par un établissement d'enseignement supérieur (certificat de scolarité)
- Justificatifs de ressources à hauteur de 615 € par mois ou attestation de bourse ou attestation de prise en charge